

RETRAITE

Ce texte ne se veut pas une simple page de littérature, mais plutôt une expression du « cœur » qui se présente sommairement en quatre parties : le concept d'actif, l'émergence de la solidarité, la solidarité comme clef de voûte d'un système social, enfin, quelques idées simples de mise en œuvre.

Le concept d'actif.

Ce concept est peut-être un des axes essentiels d'une réflexion sur la dignité humaine. En effet, la démarche de classification qu'il suggère ne porte-t-elle pas inconsciemment le poids des idées de hiérarchisation, de rentabilité, peut-être même d'exclusion, de différenciation avec tout ce que ce terme peut véhiculer.

Notre activité se borne-t-elle à la période de productivité sanctionnée par la rémunération ? Savons nous très précisément pourquoi nous sommes payés (et combien) ? Telle est la vraie question. Réduire l'activité de l'homme à sa période salariale, c'est en exclure l'enfant, le malade, l'étudiant, le Retraité...Ce qui reviendrait à dire qu'être actif, c'est occulter volontairement la moitié de sa vie !

Il serait sans doute plus raisonnable de penser que l'activité de l'homme est le témoignage de son existence. C'est en fonction de cette hypothèse (pour ne pas dire affirmation) qu'une réflexion sur les moyens à proposer pour permettre l'épanouissement de cette existence doit être envisagée. Peut-être pouvons-nous ajouter, en reprenant l'argument évoqué sur la fameuse « espérance de vie » que celle-ci soit consacrée prioritairement à quelques rêves ou de nouveaux rythmes que le travail nous a interdit de réaliser.

En effet, l'allongement du temps de vie justifie-t-il l'allongement du temps de travail ? Ne peut-on pas proposer une analyse différente ?

Ceux qui vivent ou ont vécu cette période savent très bien que sa durée reste aléatoire. La dégradation de nos capacités, surtout physiques, est une certitude, alors que son accélération relève de l'incertitude.

C'est pourquoi ce créneau de jouissance momentanée doit être préservé. Soyons sincères : à l'âge de soixante ans, on peut espérer concrétiser des projets jusqu'ici mis en attente dans la période professionnelle (voyages, associations, culture, entretien personnel, lobbies...). Ce moment, variable selon les individus, est l'occasion d'un nouvel épanouissement, d'un enrichissement supplémentaire...

Exploitions le, il ne dure pas assez longtemps, ne passons pas du second au quatrième âge trop rapidement.

L'émergence de la solidarité

Il faut cependant situer ces remarques dans un contexte plus global en précisant ce qui constitue le socle, la raison et le sens de toutes ces interrogations.

Parler des retraites, c'est parler de l'organisation générale du cours de notre existence. En France, c'est évoquer notre système, garant de la pérennité de nos valeurs.

Pourtant, il y a encore beaucoup d'interrogations !

Les termes fondateurs de notre République (Liberté, Égalité, Fraternité) peuvent justifier, par leur interprétation, la notion essentielle de Solidarité, indispensable à une définition plus humaniste d'une politique citoyenne. En effet, ces trois mots sont les supports (parfois même les arguments) de propositions diverses. Ils servent bien trop souvent de justification à des décisions politiques ou sociales ou à des déclarations d'intention trop diverses et perdent progressivement leur âme. Déjà, l'ordre des termes peut être sujet à discussion.

En admettant que la Fraternité est le pilier central, l'axe moteur ou le préalable aux deux autres (sans elle, on risque de bâtir sur du sable), on peut penser que la Liberté est issue de la compréhension et de

l'acceptation de l'autre (parfois même de son amour) et des limites que nos différentes individualités doivent établir afin de cheminer ensemble dans l'intelligence. De même, l'Égalité ne peut s'épanouir qu'au travers du regard que chacun de nous porte sur son environnement ; et ce regard doit être celui de l'acceptation ; selon beaucoup d'entre nous, l'égalité n'est pas l'aplanissement des différences, mais la compréhension de celles-ci dans la perspective de mieux vivre ensemble.

C'est pourquoi, le bon sens peut estimer que c'est la notion de fraternité qui peut engendrer celle de solidarité, clef de voûte d'un système qui se voudrait réellement social.

La Solidarité, clef de voûte d'un système social.

C'est à partir de cette notion de Solidarité, qui semble essentielle à la majorité d'entre nous, du moins au niveau théorique, qu'il nous faut justifier (si besoin était), le principe de Répartition.

La réflexion menée à propos de ces termes tient à dépasser le discours volontairement figé qui tend à enfermer les hommes dans des systèmes dichotomiques : riches ou pauvres, jeunes ou vieux, travailleurs ou non-travailleurs, hommes ou femmes ... Elle doit prendre en compte les principes d'unicité, d'équité, et, surtout, de partage. Un système complémentaire, justifié et témoin d'initiatives privées, ne doit pas se substituer à un principe de solidarité. Ce n'est pas du tout la même chose.

Mais à une condition, que tout se partage : les Droits et les Devoirs, recevoir et donner, accepter et proposer, dans la mesure de ses moyens (art XIII de la Déclaration des Droits de l'Homme), moyens qu'il faut nécessairement développer afin de rendre le partage possible et la dignité conservée.

Chaque démarche répartissable doit être issue d'une action positive : « il est nécessaire de... ». Le Social

peut-il être considéré comme la mise en harmonie des réalités et volontés individuelles ? Peut-être même de la mise en commun des compétences ?

C'est pourquoi, dans une perspective de dignité individuelle et de justice collective, il n'est pas indécent de penser que toute personne percevant une rétribution quelconque (salaire, intérêts, honoraires, aides ...)

devrait, en proportion de ses moyens, contribuer à la solidarité collective. Il n'est pas question, ici, de justifier la proportionnalité aveugle issue des injustices actuelles, mais de permettre une réflexion sur une modification de l'échelle des revenus afin que, dignement et solidairement, chacun puisse participer au compte commun de la Nation.

Quelques idées simples

(à soumettre à l'analyse des experts)

Différencier clairement la notion de Temps de travail et celle de Durée de cotisations

Comme pour l'ensemble des prélèvements, il faut transformer l'objectif de la cotisation : versée pendant la durée de vie de l'individu, à partir du moment où il perçoit des revenus, elle deviendrait une cotisation sociale de vraie solidarité entre les générations. Indexée sur le revenu, donc proportionnelle à celui-ci, elle n'aurait que peu d'impact sur l'âge de départ en retraite.

Exemple : je pars à 60ans et je continue à cotiser.

Il est temps de ne plus laisser dire (et faire) que la seule solution est que les soi-disant « actifs » payent pour les autres.

Cependant, quelle que soit la nature de la participation financière (impôt, cotisation, charges...), tout nous ramène à la vraie question : Il est nécessaire que chacun d'entre nous puisse, grâce à ses revenus, contribuer à l'effort collectif. Car, actuellement, il est préoccupant et injuste que, seule, une partie de la

population supporte, par ses contributions, le poids de la solidarité. C'est à la cause (inégalité du partage des richesses) et non à la conséquence (inégalité des niveaux de richesses) qu'il faut s'attaquer. La première action modifiera la seconde.

Permettre de partir en retraite avec un revenu adapté aux nombre d'années de travail accomplies.

Choix individuel dans la mesure où le bien vivre est assuré.

Tout en légalisant un âge de départ à la retraite à taux plein (60 ans par exemple en référence au

concept d'actif), permettre également à ceux qui le souhaitent de poursuivre leur activité

professionnelle sous certaines conditions : présence en sureffectif, tutorat, lutte contre l'isolement,

conseiller technique... On peut imaginer qu'un retraité, avec ses revenus de retraité, puisse

poursuivre tranquillement des activités allégées dans le cadre de ses compétences.

En conclusion,

Il semble que le traitement du problème de la retraite ne puisse se passer de l'analyse de notre vie. Celle-

ci nous propose différentes périodes remplies des schémas originaux et complémentaires dont le fil rouge

est l'activité.

La fin de notre vie professionnelle n'est pas le terminus de notre itinéraire. La période de la retraite doit nous permettre un nouvel épanouissement ...avant qu'il ne soit trop tard.

La qualité de notre vie dépend de la conscience que nous avons de permettre à notre individualité de participer à un système équitable. Participer et bénéficier doit être le lot de tous.

Pour réaliser ce projet, il est évident que la solidarité financière s'impose.

Une Retraite digne dépend donc d'une vie professionnelle digne ;
l'équation à résoudre peut être la
suivante :

Retraite = revenu professionnel dirigé vers le bien-vivre + Cotisation
proportionnelle jusqu'à l'issue de
sa vie + Départ à 60 ans possible à taux plein + place du retraité
volontaire dans le secteur professionnel
(avec sa pension de retraite)

Il y a encore beaucoup à faire ! Soyons optimistes.

Ces quelques lignes n'ont pour simple ambition que de présenter
des idées qui circulent. Elles n'ont
aucune prétention économique issue du moule traditionnel. Comme
citoyen et électeur, j'ose espérer
qu'elles seront lues et, peut-être, commentées.

Bernard NOËL

2019